

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 10

Artikel: Patois de mon pays...
Autor: Theuriet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est fait. Notons que M. Haselrot, Danois, professeur à l'Université d'Upsal qui fit autrefois une thèse remarquable sur le patois d'Ollon, a adhéré à notre Association, payant ric-rac, ses cotisations jusqu'en 1963, pour témoigner de l'attachement qu'il garde à notre vieux langage. Quel exemple !

Toujours applaudi, le procès-verbal d'Oscar Pasche lu, l'assemblée réélit le comité sortant de charge, à l'unanimité. Il est composé de MM. Ad. Decollogny, président, Oscar Pasche, secrétaire, H. Nicolier, caissier, de Mme Diserens, secrétaire, et de MM. Maurice Chappuis, de Carrouge, Lucien Braillard et Jacques Chevalley, membres.

Sont nommés vérificateurs, Mme Madeleine Giroud et M. Burnet. Suppléante : Mme Lavanchy.

Une consultation de principe est alors instituée, touchant les statuts de la nouvelle Fédération des patoisants romands destinée à remplacer l'ancien « Conseil ».

M. Ad. Decollogny donne lecture de divers articles et se pose la question : « Voulons-nous adopter ces statuts, oui ou non ? »

Un débat s'ensuit. Il nous apparaît alors

que l'assemblée, devant l'enthousiasme mitigé de son président, ne se rend pas très bien compte de l'importance de la décision à prendre. Pour un peu, on « décapiterait » tout le mouvement patoisant romand et l'on oublierait tout ce qui a été fait de positif par le « Conseil ».

Nous intervenons pour remettre les choses au point... appuyé instamment par M. Wiblé et Oscar Pasche. Finalement, M. H. Nicolier propose de nommer une commission d'étude de ces statuts. Elle sera composée de MM. Ad. Decollogny, Burnet, Albert Chessex, Oscar Pasche et de Mme Sallaz. L'assemblée se prononcera alors au vu du rapport de cette commission...

Espérons qu'elle ne tardera pas trop... et souhaitons que l'ancien « Conseil » pourra siéger cet automne dans sa forme nouvelle et agissante. Il y va de l'avenir de tout le mouvement.

On entend encore M. Burnet au sujet de la « francisation » des noms cadastraux en patois et des abus qu'elle enfante. Les patoisants se doivent de réagir.

Puis, c'est la partie familiale habituelle et qui fut de bonne tenue patoisante.

R. Molles.

Patois de mon Pays...

*Patois de mon pays, ta musique ne vibre
Ni ne chante à l'égal des langues du midi ;
Ton idiome est sourd, mais robuste et hardi ;
C'est le mâle parler d'un cœur vaillant et libre.
Tantôt souple et traînant, tantôt presque brutal,
Gris comme notre ciel et fort comme nos terres,
Tu représentes bien ces âpres caractères
Que l'air de nos forêts trempe comme un métal.*

André Theuriet.